

A2: Hausse du pourcentage permanent du vice-secrétariat central de 50% à 60%

Proposition du Comité directeur à l'intention l'Assemblée des délégué-e-s de la JS Suisse du 14 novembre 2021 à Sissach

Le vice secrétariat central de la JS Suisse est, pour une durée illimitée, employé à 60% au lieu de 50% jusqu'à présent. Les dépenses de personnel supplémentaires sont intégrées au budget 2022.

Justification :

Au cours de ces dernières années, la JS Suisse s'est professionnalisée et a grandi. Déjà en 2019 et en 2020, nous avons augmenté les pourcentages de postes permanents au secrétariat central en raison d'une augmentation de la charge de travail, mais pour le personnel du secrétariat et pas pour les postes de direction. Le CD soumet aujourd'hui cette proposition à l'Assemblée des délégué-e-s car elle aura un impact à long terme du les dynamiques au sein du secrétariat central et de la JS Suisse.

En automne 2020, l'actuelle vice-secrétaire centrale a été temporairement augmentée de 50% à 70% pour un an pour la campagne sur l'initiative 99%. Grâce à cette augmentation, elle a pu se consacrer entièrement à la JS Suisse. La JS Suisse a, pendant cette période, gagné beaucoup plus que 8h de travail hebdomadaire : elle a gagné une personne de plus au secrétariat, qui participait aux réflexions pour toute la JS. Dans les faits, aujourd'hui, le vice-secrétariat central n'est plus « le secrétariat de la Suisse latine », mais le vice-secrétariat de toute la JS. Cela vient clairement de l'augmentation de son pourcentage, qui lui a permis d'étendre son champ d'activité à toute la JS Suisse.

Les développements et les conclusions de cette période sont positives : en 2021, nous avons pu, en plus de mener la campagne 99%, mener une campagne sur le climat, produire un Infrarouge entièrement en français, publier un livres (magazine) 9% en français, et plus encore. Nous avons également pu mieux répartir les responsabilités au sein du secrétariat, et la secrétaire centrale n'a plus à porter la responsabilité de tous les projets importants.

Le CD propose donc une augmentation permanente du dix pour cent, pour permettre au vice-secrétariat central de continuer à se concentrer pleinement sur la JS Suisse, mais également de clarifier certaines responsabilités au sein du secrétariat. En outre, l'augmentation pour la JS Suisse de ses frais fixes de 7'807.- par an est supportable, notamment en raison de l'augmentation des produits, et des revenus qui en découlent.

Le Comité directeur recommande à l'Assemblée des délégué-e-s d'accepter cette proposition pour des effectifs qui correspondent un peu plus aux besoins réels de la JS Suisse.

Recommandation du CD : accepter